

La coupe du monde... ... du fake

La question de l'été : as-tu envie d'agir pour que cela change ? Ou bien as-tu simplement en tête de quitter le groupe Astek pour une entreprise qui correspond mieux à tes valeurs ? Côté direction, c'est limpide : le groupe Astek tu l'aimes, ou tu le quittes... D'ailleurs, es-tu venu chez Astek parce que tu l'aimais *ou parce qu'elle a su se faire aimer* ? En tout cas la direction pare l'entreprise d'une belle image, un bel habit. Qui, comme on le sait tous, ne fait pas le moine !

Ces règles méconnues te rattraperont un jour ou l'autre : Astek prend le droit de



**T'IMPOSER 3 SEMAINES
DE CONGÉ EN ÉTÉ**

**TE "SUGGÉRER" DE PRENDRE DU
CONGÉ SANS SOLDE... SINON...**

**T'IMPOSER 2 SEMAINES DE
CONGÉ EN FIN D'ANNÉE**

**TE POSER DÈS JANVIER TOUS LES
CTD EMPLOYEUR PAR AVANCE**

**TE DEMANDER DE REMPLIR TA FEUILLE
DE TEMPS AVEC LES VALEURS PAR
DÉFAUT 'SUBSTITUER'.**

**COROLLAIRE : TE FAIRE TRAVAILLER
GRATIS EN HEURES SUPPLÉMENTAIRES**

**T'INDEMNISER 40CTS/KM, ALORS
QUE LE BARÈME FISCAL EST D'AU
MOINS 52,9CTS/KM**



**TE PAYER MOINS QUE LE
MINIMUM CONVENTIONNEL
(SELON LES CONTRATS HORAIRES 36H30 OU 38H30)**

**TE DEMANDER DE T'OCCUPER DE
LA LOGISTIQUE POUR LES
MISSIONS QU'ELLE TE TROUVERA
LOIN DE CHEZ TOI**

**TE RATTACHER ADMINISTRATIVEMENT
LOIN DE LÀ OÙ TU HABITES.**

**COROLLAIRE : TE DEMANDER D'Y ALLER
QUAND TU SERAS EN INTERMISSION**

**TE LAISSER CROIRE QUE LA
CLAUDE DE MOBILITÉ DANS TON
CDI NE SERA JAMAIS APPLIQUÉE**



**PRATIQUER LE "QUIET FIRING"
ET/OU LICENCIER POUR DES
FAUTES FICTIVES**

Mais que font le **CSE** et les
syndicats ? Des coups d'épée
dans l'eau, car **sans vous**, ils
restent **juste impuissants**.

Astek prend tes droits, pour ton bien... CARE !?

(WTF, bullshit, LOL...)

CARE

Accompagnement
Parce qu'être à tes côtés au quotidien est une
priorité ! À l'écoute de tes besoins et de tes
aspirations, nous construisons ensemble
ton parcours au sein du Groupe.

Où nous trouver... <https://www.sidp.fr/astek>

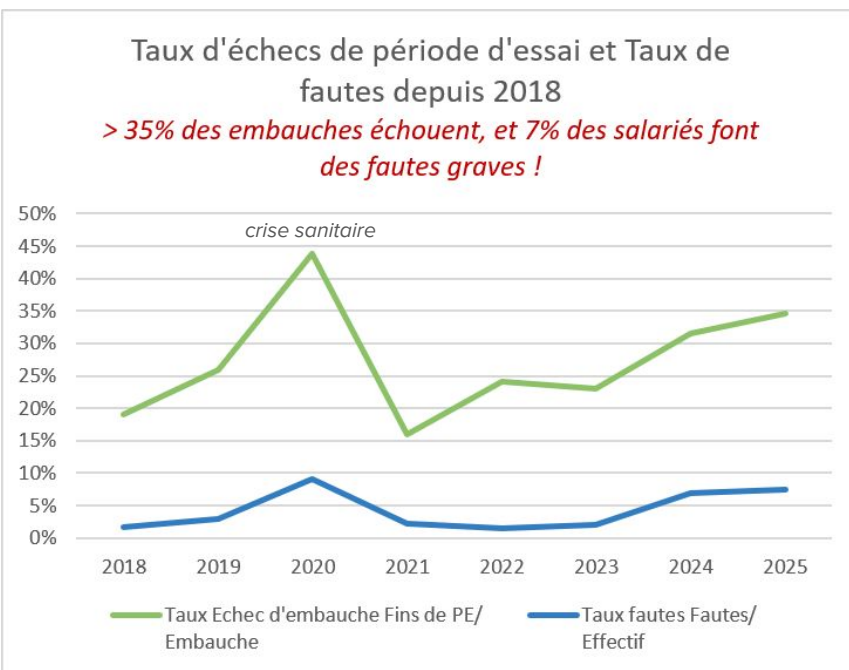
<https://diversiteproximite.wordpress.com>

diversite.proximite@gmail.com

>>

Non seulement 35% des embauches aboutissent à la rupture de la période d'essai, mais en plus, 62% des ruptures sont à l'initiative d'Astek (en général c'est l'inverse).

Et quand bien même la période d'essai serait validée, 7% des salariés deviennent fautifs de quelque chose à un moment ! Pas d'avertissement, pas de faute simple, que des fautes graves : virés direct, sans indemnité !



Bon à savoir : seules les indemnités perçues par suite du déclenchement d'un litige judiciaire ne diffèrent pas le démarrage de l'indemnisation chômage (ARE). Les sommes "convenues" pour des licenciements forcés ou "arrangés" doivent être déclarées et décalent le chômage.

Ne refuse jamais une proposition de mission, même si elle est éloignée de ton domicile ou de tes compétences.
Et si une telle proposition te parvient, contacte-nous.

Si un supérieur te demande d'organiser des "ruptures transactionnelles", contacte-nous !

Si tu ne sais pas où trouver les bonnes règles, contacte-nous !

Trouve la note relative à l'intermission sur welcome !

Si un supérieur t'impose des congés payés, contacte-nous !

Délégués syndicaux

Christelle NOEL
Eric DUCATEL
Mostafa OUBID



La santé des collègues de structure expertisée

L'omertà brisée conduit à un rapport accablant. Parlez, ne laissez pas votre éventuel mal-être au travail empirer. Le CSE a exigé un plan d'actions !
Pour suivre l'information, rendez-vous sur le site du CSE sur la page dédiée aux expertises : <https://www.ceastek.fr/com/page/817>

Notre groupe est libre ! Sans ordre d'une fédération, sans enjeu politique, juste pour l'application du droit du travail et pour se soutenir les un(e)s les autres...

Notre organisation sans étiquette a besoin de nous tous.

Adhérez, ou faites un don, proposez-nous un peu d'aide technique...

FÉDÉREZ AUTOUR DE VOUS !

Contribuez à vous faire respecter vous-même et vos collègues !